COMITE REGIONAL ULM



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025,
- statuant sur l'exercice 2024 -
Le 8 mars 2025 - Aéroport Angers Marcé (49140 Marcé)

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le président Gilles Armengaud, ouvre la séance à 9h30 et remercie de leur présence :
- les présidents de clubs et les gérants d'OBL,
- la FFPLUM représentée par Christian Santini, son président
- la DSAC Ouest représentée par Emmanuel Siebert et Amaury Gonçalves
- les membres du Comité Régional présents.

Nous dénombrons 18 structures (OBL ou Associations) représentées lors de cette Assemblée Générale sur 49 structures affiliées FFPLUM dans notre région en 2024. Ces représentants rassemblent 45 voix sur un potentiel de 127.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE DU COMITE REGIONAL :

Jack Gaudin, président – **Charlotte Ollive**, secrétaire générale – **Jean-Marc Pernot**, trésorier – **Jean-Sebastien Siette**, webmaster – **Laurent Borsier** – **David Morin** – **Marielle Fouqué** –

Le travail du comité se fait en doublon. Deux personnes pour chaque pôle (administratif- femmes jeunes et évènementiel -communication informatique - direction).

REMERCIEMENT

Le président Jack Gaudin remercie le comité sortant.

RAPPEL POUR LES CLUBS

Il est nécessaire que les clubs mettent à jour leurs informations sur le site de la fédération et qu'ils ouvrent un compte association pour pouvoir demander des subventions. L'ouverture du compte association se fait en ligne.
https://lecompteasso.associations.gouv.fr/comment-se-creer-un-compte/
Le comité est là pour aider les clubs dans cette démarche, si besoin.

COMITE REGIONAL ULM



RAPPORT MORAL 2024

Le rapport moral est présenté pour l'année écoulée et nous constatons une légère baisse du nombre de licenciés FFPLUM dans notre région avec la perte de 27 adhérents (1118 adhérents au 31/12/2024 dont 5.19% de femmes). Le nombre de structures (associations + O.B.L.) est légèrement inférieur à 2023, 53 structures (dont 17 O.B.L.). Nous avons 4 clubs en moins. Nous dénombrons 67 bases ULM en Pays de la Loire et 58 instructeurs (12 instructeurs supplémentaires par rapport à 2023).
Le nombre d'aéronefs est en diminution, avec 988 aéronefs contre 1036 en 2023. Cette baisse s'applique à toutes les classes d'ULM sauf les autogyres qui augmentent. Certains pilotes de pendulaires passant à l'autogyre.

En Pays de la Loire, seulement 90 licenciés ont effectué une « remise en vol » (Rev) sur 1118. Ce qui représente seulement 8.05% des licenciés. C'est bien trop peu alors que ce vol permet de maintenir et d'augmenter les compétences des pilotes. C'est une question de sécurité. Elle était subventionnée à hauteur de 50 € en 2024. Cette aide est prolongée en 2025.

ACTIVITES SOUTENUES PAR LE COMITE EN 2024

Dix actions ont été aidée financièrement par le Comité Régional :
- Journée « Femmes et Jeunes en ULM » au Mans, Saumur et Luçon
- Journée « Handivol » à Luçon et Montaigu
- Journée « Sécurité » à Paris
- Journée « Mécanique » à Fontenay-le-Comte
- Journée « Rassemblement » à Ambrières-les-Vallées et Luçon
- Journée « Sport – Loisir » à Ambrières-les-Vallées

Le comité régional remercie les bénévoles pour leur précieux et indispensable travail lors de ces journées.

QUESTIONS DES PARTICIPANTS ET VOTE SUR LE RAPPORT MORAL 2024

Après quelques questions et échanges sur le rapport moral avec les structures représentées, nous passons au vote.
Exprimés (présents et représentés) : 45 voix.

	Contre	Abstention	Pour
Résultats	0	0	45

Le rapport moral 2024 est adopté.

RAPPORT FINANCIER 2024

Le trésorier Alain Loquet présente la situation financière du Comité Régional:

- Résultat de l'exercice au 31/12/2024 : +2028€

QUESTIONS DES PARTICIPANTS ET VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Une partie des subventions données aux femmes comprend le financement des journées « femmes en ULM » et des primes données aux femmes qui ont été brevetées dans l'année.
Les femmes brevetées en 2024 ne sont pas toutes au courant de cette prime.
Le président Jack Gaudin propose exceptionnellement d'étudier les demandes de subvention aux femmes brevetées en 2024 qui en feront la demande en 2025.

Nous passons au vote :
Exprimés (présents et représentés) : 45 voix.

	Contre	Abstention	Pour
Résultats	0	3	42

Régis Busson de Air Moustique à Saumur s'est abstenu.

Le rapport financier 2024 est adopté.

ACTIONS 2024

Jack Gaudin lance un appel à candidature vers tous les Clubs (associations ou OBL) de la région pour organiser des évènements auxquels le Comité Régional et l'Agence Nationale des Sports pourraient apporter son soutien.



Les thèmes de ces évènements seront choisis parmi les suivants :

- La Sécurité / La mécanique ULM
- Les jeunes et les femmes
- Les handicapés
- Le sport – loisirs
- Le tour des Pays de la Loire sur deux jours pour les jeunes brevetés

Les structures sont sollicitées pour remplir elles-mêmes leur dossier de demande de subvention ANS sur le compte Asso en y accédant directement https://lecompteasso.associations.gouv.fr/

Le Comité Régional peut aider les structures dans cette démarche.

Jean-Sébastien Siette, webmaster, rappelle qu'il ne faut pas hésiter à aller sur la nouvelle page Facebook « Comité Régional ULM Pays de la Loire » pour y trouver les informations nationales.

SECURITE ET ACCIDENTOLOGIE

Le président rappelle qu' « En l'air il y a de la place pour tout le monde mais tout le monde doit rester à sa place. » En effet, le comité a été contacté plusieurs fois pour des vols à très basse hauteur ou dans des zones avec radio obligatoire sans être contacté.

En 2024, le BEA a publié 22 rapports relatifs à des accidents mortels d'ULM survenus entre 2021 et 2023. Ces accidents ont entraîné le décès de vingt-trois personnes.
De plus, huit personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

Les causes principales de ces accidents :

1- Objectif destination, pression induite par l'emport de passager ou le contexte du vol
2- Aspects médicaux
3- Cas particulier du vol commercial (baptême)
4- Prise de risques - Manœuvres non nécessaires à la conduite du vol
5- Identification et analyse des menaces avant le vol
6- Aspects survie : ceinture de sécurité et parachute de secours

En conséquence, l'effort de formation doit être amplifié et dans ce domaine, le rôle des clubs et des instructeurs est essentiel. Soulignons également l'importance des séminaires régionaux pour la sécurité.

COMITE REGIONAL ULM



AIDES FINANCIERES DU COMITE REGIONAL

Aide financières 2025 du Comité Régional (non cumulables sauf jeunes)	
Participation au Championnat de France	100 €
Femme brevetée dans l'année	200 €
Personne en situation de handicap breveté dans l'année	200 €
Jeune (- de 25 ans) breveté dans l'année	150 €
Jeune (- de 25 ans) examen théorique obtenu	50 €
Vol initiation BIA obtenu (convention avec club)	20 €
Renouvellement qualif instructeur bénévole	200 €

PREVISION FINANCIERE

Jean-Marc Pernot, trésorier, présente un prévisionnel 2025 qui dépendra des projets des structures. Le comité a des réserves pour assurer au moins un an de fonctionnement.



INTERVENTION DGAC OUEST

Emmanuel Siebert, Délégué Pays de Loire chez Direction Générale de l'Aviation Civile, présente Amaury Gonçalves qui est le contact pour la navigabilité.

Emmanuel Siebert rappelle l'importance de la sécurité des vols et du respect de la réglementation.

INTERVENTION FFPLUM

Christian Santini, président de la FFPLUM présente la Fédération Nationale. Elle comprend 16400 licenciés dont 6% de femmes et 8% de jeunes - 15 comités régionaux – 1200 clubs et structures – 8000 visiteurs au salon ULM en 2024 – 1000 instructeurs – 940 bases ULM – 52 centres d'examen – 6 classes ULM –
La fédération comporte plusieurs sportifs de haut niveau avec plusieurs titres mondiaux et trophées internationaux.
Depuis 2017, on a 28% de femmes en plus et 68% de jeunes.
L'âge moyen est de 54 ans (moins que celui de l'aviation).
Le budget est d'environ trois millions d'euros.
L'ULM doit rester déclaratif et responsable. On vérifie sa machine et on en est responsable.
L'Ulm est une pratique sportive faisant partie de « Sport et Nature » et à ce titre, elle peut recevoir des subventions des régions.
La pratique de l'ULM fait partie des vols durables et est en partenariat avec l'Aérobiodiversité.
La fédération prépare un « manuel de formation pour pilote ULM » pour les élèves.
En 2024 on a eu moins d'accident. Le parachute a été tiré six fois ce qui a permis de sauver des vies.
La fédération a la volonté de mettre en place un « parcours jeune » pour aider les jeunes au financement de leur formation.

Christian Santini répond aux questions qui lui sont posées.

CONCLUSION DE L'AG

Le président rappelle l'importance des structures dans l'organisation des journées évènementielles. Il clôture l'Assemblée Générale remercie l'assistance pour sa participation en

COMITE REGIONAL ULM

souhaitant à chacun une excellente saison de vols en ULM.

La séance est levée à 12h15.

Jack Gaudin
Président de séance



Charlotte Ollive
Secrétaire de séance



COMITÉ RÉGIONAL U.L.M. des PAYS DE LA LOIRE
6 rue Jean Hiver 85180 Luçon Tél : 06.21.40.43.18
(Association Loi 1901, Agrément Ministère des Sports 84-5-113)
SIRET : 488 154 568 00023
http://ulmpaysdelaloire.ffplum.com